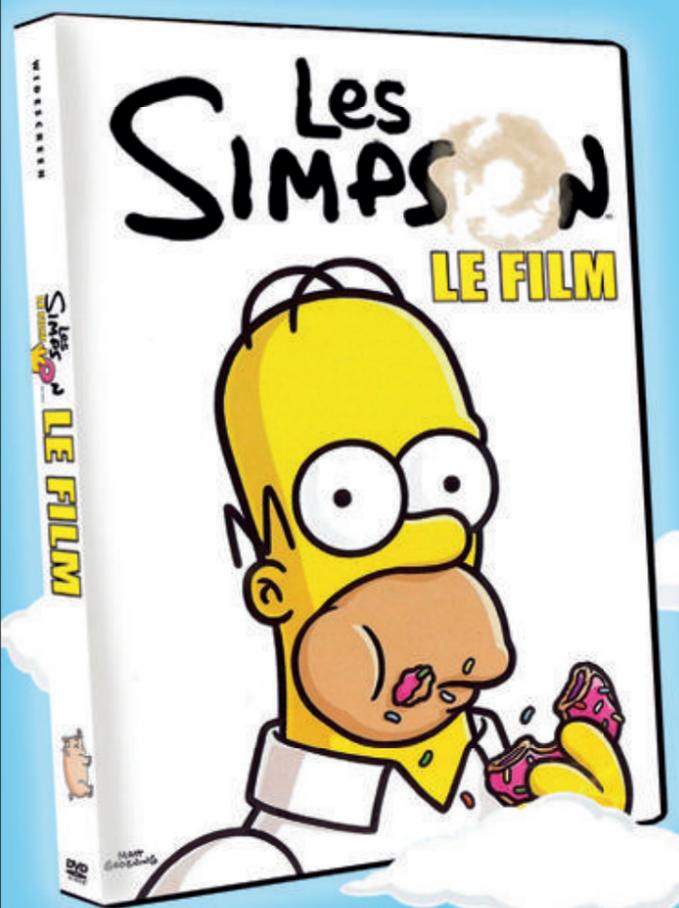


Ce mercredi chez votre libraire

télé
mou
tique

DVD

Les
SIMPSON
LE FILM

le DVD
pour **8,75 €**
En plus du magazine
DVD + TM = 10,70 €

Drôle et irrévérencieux

Copie destinée à njempy@yahoo.fr

La place de l'Amitié en chute libre



Les nuisances de la place de l'Amitié et de l'avenue Charles Madoux, à Auderghem, semble être provoquées par les nightshops. Heureusement, Hankie, le chien mascotte du quartier, veille au grain. (OLIVIER PIRARD)

■ Tapage nocturne, vols sous la menace, insultes, dépôts clandestins, ... À Auderghem, les habitants sont "excédés"

AUDERGHEM ▽ "Des passants urinent en rue, d'autres y abandonnent leurs déchets. La moindre petite remarque même courtoise vous vaut un paquet d'insultes. La nuit, les véhicules sont victimes de menus acci-

dents : griffes, rétroviseur arraché, traces de pas sur le capot et le toit de la voiture. Les nuits de week-end, nous devons supporter le tapage provoqué par les voitures juke box, les coups de klaxon, les disputes d'ivrognes, les cris des clients des commerces de nuit qui déambulent sous nos fenêtres."

Excédés par ce qu'ils doivent "vivre au quotidien", les riverains du quartier de l'Amitié, à Auderghem, témoignent d'une sérieuse dégradation de leur niveau de vie depuis le mois de juin dernier. En cause ? Vraisemblablement la présence, sur la chaussée de Wavre, d'un nightshop

bien encombrant et "dont les clients consomment sur place, dans l'abri involontairement mis à leur disposition par la Stib à l'arrêt Stratégie. Un nouveau voisin a commis l'erreur de leur demander de baisser le son... il a été rué de coups. Il a heureusement pu s'enfermer chez lui", raconte Marcel.

Didier Gosuin promet le renforcement des contrôles

Mais diable, la consommation d'alcool n'est-elle pas interdite à Auderghem ? "Si les comportements des consommateurs ne sont pas complètement désordonnés, la police ne leur administre pas d'amende", réagit le maire FDF de la commune, Didier Gosuin. "Mais nous allons renforcer les contrôles. Je suis au courant de ces faits depuis ce matin et j'ai demandé un rapport à la police et prévenu les services des stewards et de la prévention pour qu'ils interviennent sur place. J'insiste également pour que les habitants portent systématiquement plainte à la police."

Rappelons toutefois que la police avait déjà procédé à une série d'interpellations dans le quartier au mois de juin dernier. La situation s'était alors normalisée. Mais l'agrandissement d'un des commerces de nuit et "leur existence quasi incontrôlée" donnent à nouveau bien des cheveux blancs à leurs riverains...

Ludivine Nolf

Ludivine Nolf

Enregistrer sa mort

■ Les Boitsfortois peuvent désormais faire une déclaration anticipée d'euthanasie à la commune

WATERMAEL-BOITSFORT ▽ Faire enregistrer sa déclaration anticipée d'euthanasie à la commune, c'est possible depuis ce 1^{er} septembre à Watermael-Boitsfort. Bien sûr, la loi de 2002 relative à l'euthanasie permet aux citoyens de faire une déclaration anticipée relative à leur volonté de se faire euthanasier si les conditions de base prévues par la loi sont remplies.

"Les modalités concrètes et le contenu de cette déclaration sont prévues par un Arrêté royal de 2003", explique Xavier Baeselen (MR), l'échevin de la Population. "Ce qui est nouveau par contre, c'est la possibilité de faire enregistrer cette déclaration, à l'instar de ce qui existe par exemple pour le don d'organes auprès de son administration communale afin que celle-ci soit bel et bien connue du médecin au cas où."

En bref, une sécurité en plus pour celui ou celle que cette question peut préoccuper. Cet enregistrement se fera à la commune, qui transmettra alors le document via

une application web au SPF Santé publique. Cette déclaration se fait via un modèle particulier et toutes les parties doivent être remplies correctement.

"La commune procédera à un contrôle formel avant l'enregistrement. Le citoyen se verra délivrer un accusé de réception. La déclaration n'est valable que cinq ans et est bien entendu révoquable et révisable à tout instant. Les médecins auront un accès sécurisé à cette banque de données et pourront ainsi vérifier les dernières modifications éventuelles."

VIE LOCALE

MOLENBEEK ▽

Trois événements pour vivre le Ramadan

À Molenbeek-Saint-Jean, le service communal de la CLES (Cellule de lutte contre l'exclusion sociale) propose trois événements à tous les habitants. Le premier a lieu ce jeudi 11 septembre avec une soirée Ramadan au Vaartkapoen avec un débat public sur le dialogue interculturel, suivi d'un dîner à 20 h 08 et un concert avec des chants soufis dès 21 h. Adresse : rue de l'École, 76. Réservations au 0472/804.428 ou via l'adresse clessport@gmail.com.

DROGENBOS ▽

Un jeu de piste au Château d'eau

Ce dimanche 14 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine de 13 h à 18 h, un jeu de piste pédestre de quatre kilomètres confrontera des images du XX^e siècle à l'apparence actuelle de Drogenbos. Vous pourrez admirer une vue panoramique à partir du château d'eau, haut de 29,80 m et situé rue Neuve. Il avait ouvert ses portes au public une fois, en 1994. Il s'agit donc d'une occasion unique de l'escalader ce dimanche. Les bulletins d'inscriptions se trouvent dans le nouveau journal communal.